

## INFORMATION CORONAVIRUS / COVID - 19

**SUITE AUX ANNONCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
A PARTIR DU MARDI 17 MARS —12 HEURES  
LA MAIRIE ET SES SERVICES SERONT FERMÉS AU PUBLIC**  
Toutes les missions non essentielles seront donc suspendues

Une permanence téléphonique sera assurée, du lundi au vendredi, au 01.60.73.51.51 afin de répondre aux habitants. Le service s'organise pour répondre aux besoins essentiels.

Des rendez-vous physiques peuvent avoir lieu pour des sujets importants et urgents dans le respect des « gestes barrières ».

ÉTAT-CIVIL :

- ♦ Les déclarations de naissance et de décès se feront uniquement sur rendez-vous
- ♦ Les inhumations sont maintenues
- ♦ La délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI) et des passeports se fera sur rendez-vous et uniquement en cas d'urgence

**Ces mesures sont essentielles pour assurer la protection de tous les Morétains et des agents municipaux. Nous comptons sur la responsabilité de chacun.**



**Didier Limoges**  
Maire de Moret-Loing-et-Orvanne